

M. Maglibram
8 rue Métronelle
Paris

Paris le 20 févr. 1864

cher Monsieur

Je suis mieux sans doute, et j'e pense être
hors d'affaire, mais n'en ayez pas
qui je suis encore très faible, la violence
de cause que j'en ai prouvé m'a tenu
en ébranlement qui m'a encore de
grandes précautions, si j'e ne veux retomber
de nouveau. Par ordre exprès du médecin
et des experts je dois m'abstenir au
moins pendant un mois de toute
préoccupation et de tout travail ardu.
Puis de suspendre mes propres travaux
sans peine de me voir accidenté, et m'ent
de toute incapacité de m'occuper
de choses étrangères. De la part de
ceux qui se disent mes amis, j'e
considérerais comme un acte d'humanité
de vouloir bien au moins me laisser
le temps de reprendre des forces,
et ne pas m'imposer, à peine sorti du lit, des
préoccupations auxquelles il n'est pas possible
de me livrer. Malgré tout l'indulgent que
j'e vous porte, mais c'est au monde médical,
parce n'est de m'abstenir jusqu'à nouvel
ordre d'une manière absolue.

COOP
CENTRO DE DOCUMENTAÇÃO
E BIBLIOTECA
FUND. EST. PERITA ANDRÉ SCHIZ

Je ne puis donc que continuer à
recommander votre journal d'au-delà de la mer,
mais sans m'immiscer en quoi que ce soit
dans l'affaire, ni m'occuper des invocations
que vous demandez. Quant à l'intérêt
que peut avoir ce journal au point de
vue politique, en raison du lieu de
sa publication, ce n'est pas avant
cinq ou six ans que le spiritisme
~~aura à se y faire~~ s'occupera de ces
questions, il y aura de graves
circonstances pour la doctrine à
sortir prématurément de l'état que
purement scientifique et morale.

Recevez donc mes remerciements,
l'expression de mes regrets de
ne pas parvenir mieux
efficacement dans vos lieux et
ne m'en croyez pas moins
votre affectueux

à G

P.S. Quant au M. A. K. vous en ai donné
verbalement connaissance de l'existence
de cette lettre, il n'en devait me charger
de vous en faire parvenir.

Paris, le 20 février 1865

M. Malibran,
8, rue Reboulé, Paris

Cher Monsieur,

Je suis mieux, sans doute, et je pense être hors d'affaire, mais vous avez pu voir que je suis encore très faible. La violente secousse que j'ai éprouvée m'a laissé un ébranlement qui exige encore de grandes précautions si je ne veux retomber de nouveau. Par ordre exprès du médecin et des Esprits, je dois m'abstenir au moins pendant un mois, de toute préoccupation et de tout travail assidu. Forcé de suspendre mes propres travaux sous peine de nouvel accident, il m'est de toute impossibilité de m'occuper de choses étrangères. De la part de ceux qui se disent mes amis, je considérerais comme un acte d'humanité de vouloir bien au moins me laisser le temps de reprendre des forces, et ne pas m'imposer, à peine sorti du lit, des préoccupations auxquelles il m'est impossible de me livrer. Malgré tout l'intérêt que je vous porte, ainsi qu'au monde musical, force m'est de m'abstenir jusqu'à nouvel ordre d'une manière absolue.

Je ne puis donc que continuer à recommander votre journal dans la Revue, mais non m'immiscer en quoi que ce soit dans l'affaire, ni m'occuper des convocations que vous demandez. Quant à l'intérêt que peut avoir ce journal au point de vue politique, en raison du lieu de sa publication, ce n'est pas avant cinq ou six ans que le Spiritisme pourra s'occuper de ces questions; il y aura de graves inconvénients pour la doctrine à sortir prématurément de sa ligne purement scientifique et morale.

Recevez donc, cher Monsieur, l'expression de mes regrets de ne pas pouvoir entrer plus efficacement dans vos vues et ne m'en croyez pas moins votre affectionné

A.K.

P.S. Quoique M. A.K. vous ai donné verbalement connaissance de la substance de cette lettre, il a cru devoir me charger de vous la faire parvenir.

Paris, 10 de Fevereiro de 1865

Sr. Malibran, 8, Rua Reboulé - Paris

Caro Senhor:

Estou melhor, sem dúvida, e penso estar em convalescença, mas o Senhor pôde ver que ainda estou bastante fraco. A violenta sacudida que sofri deixou-me um abalo que exige ainda grandes precauções e não quero recair de novo. Por ordem expressa do médico e dos Espíritos, devo abster-me, pelo menos durante um mês, de toda preocupação e de todo trabalho assíduo. Forçado a suspender meus próprios trabalhos sob pena de novo acidente, estou impossibilitado de ocupar-me de assuntos estranhos, evidentemente. Da parte dos que se dizem meus amigos, considerarei como ato de humanidade deixar-me ao menos o tempo de retomar forças, e não me impor, apenas saído do leito, preocupações às quais me é impossível entregar-me. Malgrado todo o interesse que tenho pelo Senhor, bem como pelo mundo musical, forçoso é -me abster-me até nova ocasião duma maneira absoluta.

Portanto posso apenas continuar a recomendar o seu jornal, na Revue Spirite, não porém me imiscuir de modo nenhum no negócio, nem me ocupar das convocações que o Senhor pede. Quanto ao interesse que possa ter seu jornal sob o ponto de vista político, em razão do lugar de sua publicação, não será antes de cinco ou seis anos que o Espiritismo poderá ocupar-se dessas questões. Haverá graves inconvenientes para a Doutrina Espírita de sair prematuramente de sua linha puramente científica e moral.

Receba, por isso, caro Senhor, a expressão de pesar por me achar impedido de entrar mais eficazmente em suas aspirações e não me considere menos seu amigo.

A.K.

P.S. Embora o Sr. Allan Kardec ~~me~~ haja dado verbalmente / conhecimento d
desta carta, êle achou dever me incumbir de encaminhá-la ao Senhor.

20/2/1865

X

A. K. J. / De Malibran
8 Rue Ribot - Paris

Haverá graves inconvenientes para a
doutrina espírita de sair prematuramente
de sua liura puramente científica e
moral.

